



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 20 décembre 2024 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Modification ponctuelle-du Plan d'Aménagement Général (MOPO PAG) – Elmen phase 2
2. Déclassement de deux parcelles situées au lieu-dit « Rue de Capellen » à Olm
3. Contrats/Conventions
 - 3.1. SEA - Avenant aux conventions bipartites 2024 relatives aux Services d'éducation et d'accueil communaux pour enfants
 - 3.2. SNHBM Elmen – Avenant au contrat de bail relatif à un mur d'escalade, une salle multifonctionnelle et une place de jeux
 - 3.3. SICONA Sud-Ouest - Convention concernant la réalisation de projets de protection de la nature
4. Règlement relatif à la valeur des cadeaux ou dons à offrir à différentes occasions au personnel communal et aux membres du conseil communal – Modification
5. Affaires du personnel
 - 5.1. Création d'un poste de fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe administratif pour la Recette communale
 - 5.2. Création d'un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif pour la Recette communale
 - 5.3. Création d'un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D2, sous-groupe administratif pour le service « Biergerzenter »
6. Dons/Subsides
 - 6.1. Réalisation du film « Vermësst » - Don
 - 6.2. Médecins sans Frontières – Don de compensation
 - 6.3. Dons de compensation pour cadeaux d'anniversaires de naissance et de mariage
7. Nouvelle répartition des heures de congé politique supplémentaire
8. Commissions consultatives communales
 - 8.1. Commission scolaire – Démission d'un membre
 - 8.2. Commission de la Jeunesse – Démission d'un membre
 - 8.3. Commission de la Jeunesse – Nomination d'un membre
 - 8.4. Commission de l'inclusion et de la participation citoyenne – Nomination d'un membre
 - 8.5. Commission de l'inclusion et de la participation citoyenne – Nomination d'un membre
 - 8.6. Commission de l'inclusion et de la participation citoyenne – Désignation du secrétaire
9. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins
10. Budget
 - 10.1. Budget rectifié 2024
 - 10.2. Budget 2025

Séance à huis clos

11. Affaires du personnel – Administration communale
 - 11.1. Démission d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
 - 11.2. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A2, sous-groupe administratif pour la Recette communale
 - 11.3. Nomination employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif pour la Recette communale
 - 11.4. Décision de classement d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif

12. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA)
 - 12.1. Modification de la tâche d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 12.2. Démission d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social

Ainsi arrêté à Kehlen, le 13 décembre 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Félix Eischen



Le Secrétaire,
Marco Haas

